

**CONVENTION DE PARTICIPATION
AUX FRAIS SCOLAIRES**

ENTRE :

Madame Clotilde POUZERGUE, Maire de la Commune d'OULLINS, agissant en cette qualité et en vertu d'une délibération du Conseil municipal du.....

ET :

Monsieur Michel RANTONNET, Maire de la commune de FRANCHEVILLE, agissant en cette qualité et en vertu d'une délibération en date du

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE I : : la commune d'OULLINS s'engage à assurer pendant l'année scolaire 2020/2021, la fourniture des prestations nécessaires pour 2 enfants de FRANCHEVILLE, qui fréquentent les écoles maternelles et élémentaire publique d'OULLINS.

En compensation, la commune de FRANCHEVILLE s'engage à verser pour l'année scolaire 2020/2021, au titre des dépenses relatives aux frais de fonctionnement des écoles publiques, la somme de :

- o 550,00 € pour les enfants accueillis en maternelle,
- o 275,00 € pour les enfants accueillis en élémentaire.

Le montant de la participation versé par la ville de FRANCHEVILLE s'élève à :

Nombre d'élèves :	1	x	550,00 €	=	550,00 €
	1	x	275,00 €		275,00 €

Soit un total de : **825,00 €**

ARTICLE II : la commune de FRANCHEVILLE s'engage à assurer pendant l'année scolaire 2020/2021, la fourniture des prestations nécessaires pour 2 enfants d'OULLINS, qui fréquentent les écoles maternelles et élémentaires publiques de FRANCHEVILLE.

En compensation, la commune d'OULLINS s'engage à verser pour l'année scolaire 2020/2021, au titre des dépenses relatives aux frais de fonctionnement des écoles publiques, la somme de :

- o 550,00 € pour les enfants accueillis en maternelle,
- o 275,00 € pour les enfants accueillis en élémentaire.

Le montant de la participation versé par la ville d'OULLINS s'élève à :

Nombre d'élèves :	1	x	550,00 €	=	550,00 €
	1	x	275,00 €	=	275,00 €

Soit un total de : **825,00 €**

ARTICLE III : ces montants seront inscrits sur les comptes prévus à cet effet, au budget primitif 2021, compte 6558 et compte 74748.

ARTICLE IV : la présente convention est prévue pour l'année scolaire 2020/2021.

FRANCHEVILLE, le
Le Maire,

OULLINS, le
Le Maire,

Envoyé en préfecture le 13/07/2021

Reçu en préfecture le 13/07/2021

Affiché le



ID : 069-216901496-20210708-20210708_19-DE

Michel RANTONNET

Clotilde POUZERGUE